



MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 25 avril 2019

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	18
PRESENTS	11
VOTANTS	16
DATE DE CONVOCATION	
18 avril 2019	
DATE D’AFFICHAGE	
- 6 MAI 2019	
Codification : 5.3	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le - 6 MAI 2019 et publication du - 6 MAI 2019	
Le Maire, Jean-Yves BOIRE	

L'an deux mille dix-neuf, le **vingt-cinq avril**, le Conseil Municipal, dûment convoqué le **dix-huit avril deux mille dix-neuf** s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Christine VALADE, Bernard PLACE, Patrick DUCROS, Christian LAREURE, Chantal SAVARINO, André ALEX, Marcel DUMAS, Patricia PERRET et Antoine DUPIN.

Absents avec excuse : Christian MATRAS donne pouvoir à Bernard PLACE (jusqu'à 20h40)

Yvette HILMEYER-JOBERT-POLETTE
donne pouvoir à Christine VALADE
Sylvie RENARD donne pouvoir à Marcel DUMAS

Maryline PHILIPPE-HENRIQUES donne pouvoir à Patricia PERRET
Julia WILMET donne pouvoir à André ALEX

Absents sans excuse (= sans pouvoir) : Jérôme RACINE
Samuel CATELAND

Secrétaire élu pour la durée de la séance : Antoine DUPIN

OBJET : 2019-023 : nouvelle composition de la commission municipale culture, associations et animations

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à approuver la reconstitution de la commission municipale qui existe pour les thématiques culture, associations et animations.

En effet, suite aux nombreux projets qui émergent en matière de culture et suite à l'absence de plusieurs membres, il est nécessaire de revoir la composition de cette commission.

Vu la délibération n°2014-027 du Conseil Municipal du 18 avril 2014 relative à l'instauration et à la composition des commissions municipales,



cusé de réception - Ministère de l'Intérieur
42-214201709-20190425-2019-023-DE

cusé certifié exécutoire
réception par le préfet : 06/05/2019
affichage : 06/05/2019

Considérant qu'il est opportun, dans le cadre d'une bonne marche de l'administration municipale, de modifier la composition de la commission municipale culture, associations et animations, étant précisé que cette commission sera susceptible d'inviter des personnes extérieures selon les projets et sujets abordés,

Considérant que, lors du dernier Conseil Municipal fin mars, se sont manifestés pour être membres dans le cadre de cette recomposition : Christian LAREURE, Fabienne STALARS, Christine VALADE, Bernard PLACE, Julia WILMET et Jean-Yves BOIRE,

Il est donc proposé de désigner les élus suivants tels que mentionnés ci-dessus : Christian LAREURE, Fabienne STALARS, Christine VALADE, Bernard PLACE, Julia WILMET et Jean-Yves BOIRE.

Où cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** la nouvelle composition de la commission municipale culture, associations et animations telle que proposée.
- **De dire** par conséquent que la délibération n°2014-027 du Conseil Municipal du 18 avril 2014 est modifiée sur ce point précis.

Ainsi fait et délibéré,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 2 mai 2019

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE

